



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Île de Bréhat (22)

Bréhat fait l'intermédiaire entre propriétaires fonciers et porteurs de projets agricoles

Dans l'optique de relocaliser son alimentation, l'île-de-Bréhat s'est lancée en 2021 dans la construction de son Projet Alimentaire Territorial 'Ouzh Taol!' (À table!). Elle en arrive à contracter une double-convention avec les propriétaires fonciers puis avec les porteurs de projets agricoles.

L'île-de-Bréhat est située au nord de la pointe de l'Ar-couest. Ses 378 habitants à l'année sont inégalement regroupés : principalement sur l'île Sud, ils laissent sur l'île Nord une grande partie des terres en friche. Dans une perspective plus large de réconcilier agriculture et alimentation, l'île-de-Bréhat est l'une des rares communes à avoir initié un PAT communal, les PAT étant majoritairement intercommunaux.

Parmi les objectifs du PAT : faciliter l'installation de porteurs de projet ; diminuer l'enfrichement en permettant l'exploitation agricole d'hectares susceptibles d'être pâturés ou cultivés ; mettre en valeur les paysages à travers une agriculture équilibrée ; mieux gérer la biodiversité, à travers un défrichement ou encore la culture d'un éventail plus large de production maraîchère ; développer la consommation de produits sains et locaux en diversifiant et en augmentant la production agricole locale, sans pour autant viser une autonomie alimentaire totale.

➤ Un diagnostic essentiel

Le PAT permet l'octroi d'une subvention de 100 000€ pour trois ans de la part de DRAAF, permettant ainsi l'embauche d'Enora Kuczynski pour trois ans pour le développement du projet et son animation. Cette dernière a deux missions principales : les actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du grand public et l'accès au foncier. L'île-de-Bréhat n'a pas attendu de



Une zone en friche d'environ 7ha a été repérée pour débuter le travail sur le foncier : elle concerne 62 parcelles appartenant à 7 propriétaires fonciers différents.

contractualiser son PAT pour mûrir ses réflexions. Dès 2017, elle a commandé des expertises qui lui ont permis d'identifier ses besoins alimentaires et son potentiel de production (fiche diagnostic Terralim-RAIA) ; les éléments prospectifs pour le développement de l'agriculture (rapport «Fert'île») ; l'histoire de l'agriculture sur l'île (conférence issue du rapport «Vers une agriculture sans ruralité ?»).

➤ Un travail sur le foncier

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux pré-cités, la priorité s'est portée sur le foncier en associant la chambre d'agriculture, Terre de Liens, la MAB22 et la Confédération Paysanne. Le premier défi a été de retrouver les propriétaires ; certains ignorant où se trouvent leurs par-

Un film comme support



© Bréhat

Initiée dans le cadre du festival AlimenTERRE, le film documentaire 'Le dernier des laitiers' a été projeté au sein même de la ferme laitière sur Bréhat. Cette animation a permis de mieux connaître le quotidien, les contraintes et le fonctionnement de l'agricultrice accueillante et de deux éleveurs laitiers du continent venus témoigner. . ■

celles voire même être simplement propriétaires de terres sur l'île !

La réunion publique 'Réhabilitez votre foncier grâce à l'agriculture' a permis aux habitants et propriétaires fonciers de bénéficier du témoignage de Belle-Ile-en-mer: mise en relation entre propriétaires fonciers/porteurs de projets et démarche de préemption systématique des terres agricoles disponibles.

➤ Un modèle sous couvert de double-conventionnement

L'île-de-Bréhat, quant à elle, a opté pour une démarche différente : contractualiser des doubles-conventions. Une première convention avec chaque propriétaire foncier qui mettrait gracieusement à disposition ses terres et délèguerait à la commune la relation avec les porteurs de projet ; puis une seconde entre la commune et chaque porteur de projet.

L'élaboration de ce système original de double-convention a été accompagnée par Terre de Liens qui ne l'avait pas encore expérimenté mais qui en a validé la faisabilité juridique. Ce principe de conventionnement n'est pas encore acté,

“Chacun peut voir dans ce projet l'opportunité de voir l'île entretenue, sur laquelle faune et flore pourront se développer, et bénéficier des denrées alimentaires qui seront à terme produites localement”



Marion Régler, conseillère en charge du PAT

car il faut que les différents propriétaires le valident officiellement. Cependant, il semble bien pouvoir répondre au besoin des propriétaires de confier le lien avec les porteurs de projets à la commune. Pour l'instant, un certain nombre de propriétaires contactés s'avèrent ouverts à la proposition de la commune, ils y voient l'opportunité de valoriser leurs terres et/ou de participer au dynamisme du territoire en soutenant l'activité agricole. Un frein toutefois pour d'autres : certains espèrent encore voir leurs terrains reclassés en constructibles.

➤ La mise en relation avec les porteurs de projet

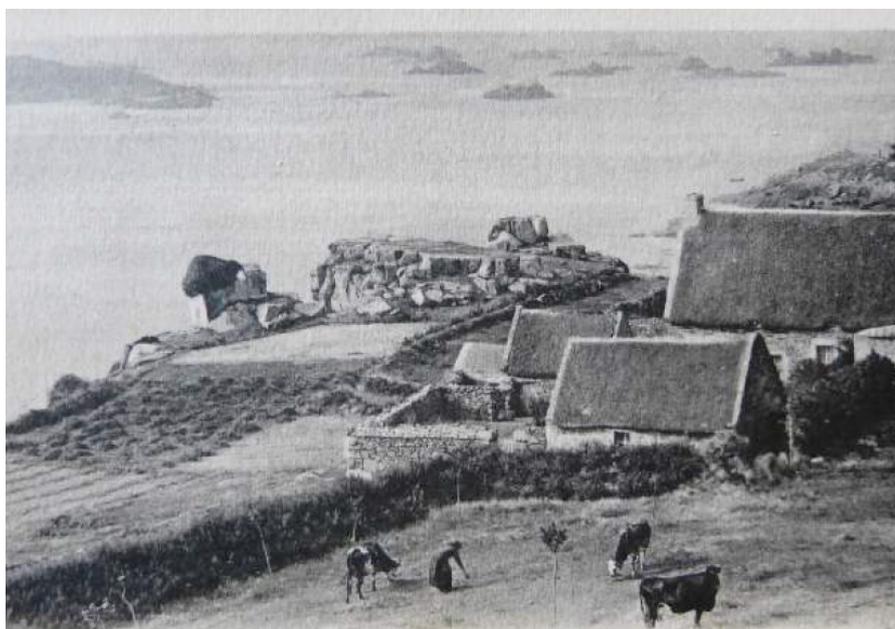
Puisque le foncier n'est pas encore sécurisé, il semble prématuré de

lancer un appel à candidatures auprès de porteurs de projets. En outre, les échanges entre les acteurs du développement agricoles et des porteurs de projets potentiels font émerger les problématiques liées à l'installation agricole sur l'île : le logement très peu disponible et difficile d'accès, les particularités de la vie insulaire, les réglementations d'urbanisme très contraintes même pour du bâti agricole/serres.

➤ L'implication des consommateurs

Le PAT s'accompagne d'un travail accru en termes de communication auprès des habitants ; c'est d'ailleurs une mission essentielle et obligatoire des PAT. Ainsi, si la commune n'a pas l'intention de contractualiser pour acheter elle-même les denrées alimentaires produites sur l'île, elle souhaite participer aux débouchés par une sensibilisation à la consommation locale en communiquant sur les lieux de vente et en promouvant l'achat local.

Le PAT s'élaborant en concertation, ponctué de plusieurs réunions publiques fréquentées, il démontre l'intérêt des habitants permanents pour la démarche entreprise par la commune. Les résidents secondaires (80% des résidences) sont déjà nombreux à acheter les produits bréhatins. Si certains viennent encore avec leurs courses du continent, le travail de sensibilisation pourrait les amener à reconsidérer leurs approvisionnements alimentaires. Enfin, les touristes d'un jour sont un peu décalés quant à la vie insulaire et ses enjeux. Une tendance à inverser en développant les lieux de vente des produits locaux sur l'île et l'approvisionnement local par les restaurateurs. ■



64 ILE DE BRÉHAT

Les cartes postales anciennes dévoilent des paysages ouverts témoignant d'une activité agricole bien développée

CONTACT :

Marion Régler, conseillère / 02 96 20 00 36 / mairie-ile.de.brehat@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

